



AVIS D'APPEL D'OFFRES
APPEL D'OFFRES N° 401-110-17-07
SERVICE EN ARBORICULTURE – TRAVAUX D'ÉLAGAGE ET D'ABATTAGE

La Ville de Vaudreuil-Dorion recevra jusqu'à 14 : 00 : 00 le 21 février 2017, des soumissions pour exécuter des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres pour la Ville de Vaudreuil-Dorion.

DOCUMENTS

Les personnes intéressées par ce contrat peuvent se procurer, à compter du 6 février 2017, les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

CONDITIONS

Afin d'être admissible à déposer une soumission, le soumissionnaire doit faire la démonstration qu'il possède une expérience pertinente de trois ans minimum dans ce type de travail pour le compte de municipalités.

Une garantie de soumission au montant minimal de DIX POUR CENT (10 %) de la valeur totale de la soumission, sous forme d'un cautionnement, d'un chèque visé tiré d'une banque à charte du Canada, d'une banque d'épargne, d'une Caisse populaire faisant affaires au Québec, le tout payable à la Ville de Vaudreuil-Dorion, devra accompagner la soumission.

Les soumissions seront remises, en deux (2) exemplaires, dans une enveloppe scellée portant mention : « Service en arboriculture – Travaux d'élagage et d'abattage – appel d'offres numéro 401-110-17-07 ». Elles doivent parvenir au bureau du Greffier, à l'hôtel de ville de Vaudreuil-Dorion au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6, avant 14 : 00 : 00 le 21 février 2017 et seront ouvertes publiquement le même jour, immédiatement après, dans la salle du Conseil municipal de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Le présent appel d'offres est assujéti à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) ainsi qu'aux accords de libéralisation des marchés publics du Québec avec l'Ontario (ACCQO) et le Nouveau-Brunswick (AQN-B).

ADJUDICATION

La Ville de Vaudreuil-Dorion ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires du fait de l'annulation de la demande de soumissions publiques.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez adresser vos demandes par courrier électronique à l'adresse soumissions@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce premier (1^{er}) jour du mois de février deux mille dix-sept (2017).

Robert Montpellier
Chef de division

Le présent avis peut être consulté sur le site
internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca